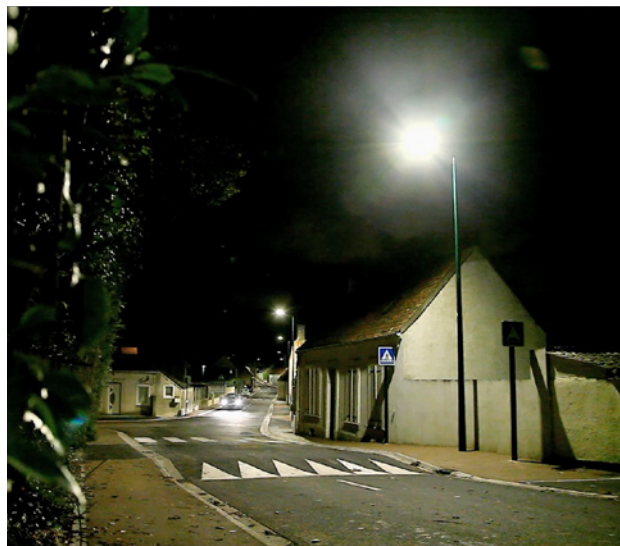


# DÉTECTION DE PRÉSENCE, VARIATION, HORLOGES ASTRONOMIQUES

MISE  
À JOUR  
MARS  
2023



La détection de présence et la mise en œuvre de la variation d'intensité sont des solutions performantes qui permettent de concilier enjeux sociaux et environnementaux. La FDE 62 vous encourage à mettre en œuvre ce type de solutions alternatives dans le cadre de la rénovation de votre Eclairage Public.

La détection de présence et la variation d'intensité permettent d'éclairer au bon endroit, au bon moment et avec une intensité lumineuse parfaitement adaptée aux besoins des usagers.

Alternatives à la coupure nocturne, la pose de ces solutions dépend néanmoins de la typologie des voiries et doit être installée dans les zones d'activité épisodique (parcs, parkings, rues résidentielles... tous les lieux à faible activité nocturne pour la détection).

Une réflexion sur les besoins véritables en terme d'éclairage public est à mener. A-t-on besoin d'éclairer de façon continue dès la tombée du jour ? L'éclairage est-il vraiment nécessaire ou un simple balisage peut-il suffire ?

L'horloge astronomique permet de réaliser des économies d'énergie et d'éclairer au bon moment.

## COMMENT INTERVIENT LA FDE 62 ?

**1) DÉTECTEUR DE PRÉSENCE INSTALLÉ SUR LANTERNE :** accompagnement forfaitaire de 70 € par détecteur.

**DÉTECTEUR SEUL** = 140 € par détecteur.

**2) VARIATION :** Accompagnement à 60% avec un plafond de 0.4€/W dans le cadre de la mise en place d'un variateur en armoire ou d'une adaptation d'une lanterne existante non équipée.

**3) HORLOGE ASTRONOMIQUE :** 50 % avec plafond de 150 € par horloge.

### Les objectifs

- Réaliser des économies sur l'éclairage public des lieux peu fréquentés
- Réduire la consommation énergétique
- Eclairer la nuit uniquement

### L'intérêt de la collectivité

- Le sur-éclairage des lieux peu fréquentés est un gaspillage pur et simple. Mais couper l'éclairage public est une décision difficile à prendre.
- Solutions foncièrement écologiques, la détection de présence et la variation permettent de réduire la consommation et de générer des économies substantielles.
- Alternatives à la coupure, elles améliorent la sécurité et le bien-être de l'utilisateur.
- L'intensité, le temps d'éclairage, le nombre de luminaires allumés sont réglables.
- Les horloges astronomiques évitent d'allumer l'éclairage public en journée.
- Ces technologies valorisent la démarche innovante et éco-responsable de la collectivité.

## Des économies importantes

### Solutions standard sans détection

#### SHP

**45%** de consommation en moins

pour une installation en SHP (100/70 W) bi puissance (retour sur investissement subventions SEVE comprises 7 ans)

### Détection

**87%** de consommation en moins

pour l'option retenue : une installation en LED avec détection (54/17 W) (plus-value solution SHP environ 400 euros, retour sur investissement subventions SEVE comprises 10 ans)

### LED

**72%** de consommation en moins

pour une installation en LED (54 W) avec variation (plus-value solution SHP environ 200 €, retour sur investissement subventions SEVE comprises 7 ans)

### Avant détection



Avant détection : la puissance basse programmée est de 7W (balisage avant détection)

Aménagement de l'avenue François 1<sup>er</sup> à Hardelot. La détection de présence communicante permet de piloter un ensemble de luminaires LED en fonction du passage d'un piéton, d'un cycliste.

### Après détection



Dès le passage du cycliste ou du piéton l'éclairage passe à 34W (éclairage optimal) avec une temporisation de 50 secondes.

## Vos interlocuteurs

### CONSEILLERS EN ÉNERGIE SUR UN TERRITOIRE

- Communautés de Communes / Communautés d'Agglomération :
  - Boulonnais : 06 71 59 13 09 / 07 87 72 11 42
  - Calaisais : 07 88 91 10 59
  - Campagnes de l'Artois : 06 80 83 19 20
  - Desvres Samer : 06 71 59 13 09 / 07 87 72 11 42
  - Lens Lievin : 06 78 72 01 21 / 06 38 26 69 20
  - Pays d'Opale : 07 88 91 10 59
  - Région d'Audruicq : 07 88 91 10 59
  - 7 Vallées : 06 71 92 55 38
  - Ternois : 07 86 15 94 27
  - Terre des 2 caps : 06 71 59 13 09

### CONSEILLERS EN ÉNERGIE

- Autres communes :
  - Antoine Brégeaud : 06 86 80 32 83  
antoine.bregeaud@fde62.fr
  - Thibaut Dejaigher : 06 30 92 75 28  
thibaut.dejaigher@fde62.fr
  - Ludovic Fournier : 06 45 01 44 02  
ludovic.fournier@fde62.fr